

Soultz

Une nouvelle zone d'activité qui interroge

Lors du conseil municipal de ce mercredi 11 juin, les élus soultziens ont particulièrement débattu autour de deux projets. Le premier est d'ordre économique, avec la création d'une zone d'activité à proximité de l'usine Sharp ; le second concerne l'aménagement de la route de Guebwiller.

Depuis 2019, la création d'une zone d'activité à la sortie de Soultz en direction de Bollwiller, près de l'usine Sharp, a été évoquée à de multiples reprises en conseil municipal. « Dans un premier temps, la Ville avait été sollicitée par la Communauté de communes de la Région de Guebwiller, mais les coûts liés à la viabilisation des terrains n'avaient pas permis de finaliser le projet », rappelle Marcello Rotolo, maire de Soultz.

« En 2021, une société de promotion immobilière était entrée en contact avec nous, mais n'avait pas confirmé ses intentions d'achat. L'année suivante, KS Promotion, filiale de KS Groupe, nous a fait une offre pour l'implantation d'activités économiques. Le conseil municipal l'avait validée, mais elle n'avait pas abouti. Début 2025, une nouvelle offre, présentée par EXIA Production, a été faite. « Elle présente l'avantage de concerner l'ensemble des parcelles et de développer plus d'emplois. Elle est aussi mieux évaluée que KS Groupe », précise Marcello Rotolo.

Une surface totale de 67 936 m²

Le projet d'EXIA Production porte sur des terrains d'une surface totale de 67 936 m² et prévoit l'aménagement de trois implantations. Ces terrains seront acquis au prix de



À proximité de l'usine Sharp, une nouvelle zone d'activité verra le jour. Si la société KS Promotion s'était dans un premier temps positionnée, c'est finalement l'offre d'EXIA Production qui a été retenue. Photo Audrey Nowazyk

1 630 464 € et la viabilisation reste à charge de l'aménageur.

Le premier bâtiment accueillera une activité de messagerie moderne sur 4100 m², accompagnée de 800 m² de bureaux à l'étage. « Je ne peux pas développer davantage. Il s'agit d'un secteur d'activité sensible », laisse en suspens le maire de Soultz, Sarah Siouala, conseillère municipale d'opposition, à ce moment de l'entretien. « Ce sont des livraisons de proximité, qui rayonneront dans le Haut-Rhin, l'Allemagne, la Suisse, et les Vosges », a lâché le premier magistrat, restant vague.

Le troisième et dernier bâtiment aura quant à lui une vocation artisanale et industrielle. Il portera sur une installation de 950 m², avec 3 500 m² à l'extérieur.

Le deuxième bâtiment sera beaucoup plus imposant. « Il permettra de répondre à une demande croissante d'organisation et de distribution de produits alimentaires frais au plus près des bassins de consommation, pour une surface de 17 000 m², complétés par 450 m² de bureaux. Ces trois

implantations permettront de proposer au territoire entre 165 et 250 offres d'emploi au bout de trois ans », mentionne Marcello Rotolo.

Manque d'éléments : quatre abstentions

La question du trafic a été soulevée par Sarah Siouala, mais aussi Alain Diot. Et le maire de reconnaître qu'il y aura inévitablement plus de circulation, que ce soit de camionnettes ou de poids-lourds. Alain Diot a souhaité savoir si le troisième bâtiment pouvait s'apparenter à la société Scapsalace, implantée à Niederhergheim, chargée de l'approvisionnement des hypermarchés, magasins express et drives de l'enseigne Leclerc. Mais une fois de plus, pas de réponse concrète. « Ce type d'entreprises m'interroge puisque ça ressemble beaucoup à de la logistique. Je ne pense pas que ce soit l'avenir de notre société de développer de l'emploi logistique », a souligné Alain Diot.

L'adjoint Remy Aubertin, notamment en charge de l'envi-

ronnement et de l'urbanisme, était absent ce mercredi, mais a confié à sa conseillère municipale déléguée, Mireille Kohler, son avis sur le sujet : « Je ne suis pas contre l'installation d'entreprises sur ce secteur. Cependant, je n'ai pas assez d'éléments pour me faire une opinion concernant la nature des activités qui y sont projetées. En l'état, je pense qu'il s'agit d'entreposage, qui va générer des flux routiers importants. Il aurait été souhaitable que les entreprises aient une activité liée à la transition écologique [...] », a-t-il couché sur le papier.

Toutes les questions portant sur les entreprises à proprement parler ont été retoquées par le maire, se retranchant derrière le droit commercial. Au final, Sarah Siouala, Karine Pagliarulo (par procuration), Alain Diot, ainsi que Remy Aubertin (par procuration) ont choisi de s'abstenir.

● Audrey Nowazyk

En bref

► **Passerelle.** - Le Club vosgien de Guebwiller envisage de poser une passerelle sur le GR5, entre le Ferndstein et le Vieil Armand, afin de faciliter le passage des randonneurs. « Ce passage est situé au sein de la forêt municipale de Soultz et cette réalisation nécessite une autorisation de la commune », indique la conseillère municipale Mireille Kohler. Un devis de réalisation et de pose a été établi par l'Office national des forêts. Le montant des travaux est estimé à 8 600 €. Cette installation a été validée par le conseil, qui se prononcera ultérieurement en cas de demande de subvention.

► **Tennis.** - Le collège Robert-Beltz de Soultz souhaitait mettre en place une section sportive scolaire Tennis, l'équipe municipale va signer une convention tripartite entre la Ville, le collège et le Tennis club du Grand Ballon pour l'usage des deux courts couverts.

► **Cimetière.** - La commune ne disposait jusqu'à présent d'aucune réglementation concernant les rétrocessions des concessions au cimetière. Les titulaires pourront désormais les rendre à la commune. « Nous rembourserons alors au prorata du temps restant à courir jusqu'à l'échéance de la concession », indique le maire, Marcello Rotolo.

Réaménager la route de Guebwiller

La Ville de Soultz a récemment été informée que la Collectivité européenne d'Alsace souhaite rénover le tronçon de la route de Guebwiller entre le magasin Fresh et la pizzeria Vecchia Roma. La commune Soultz avait déjà procédé à une étude de faisabilité en 2020, comprenant le réaménagement complet de cette portion, incluant la mise en place d'une piste cyclable.

« Nous avons remis à jour ce projet, comprenant deux ronds-points. Le premier serait installé au niveau du magasin Fresh. Le second serait quant à lui réalisé au niveau de la pizzeria, dans le but de retirer les feux tricolores et rendre plus fluide la circulation », décrit le maire de Soultz, Marcello Rotolo.



L'aménagement d'un rond-point, en remplacement des feux tricolores, est envisagé rue de Guebwiller à Soultz.

Photo Audrey Nowazyk

culture Laucher a questionné plusieurs élus lors de cette présentation. « Nous allons y prêter attention lors de l'étude finale. Le même cas de figure est présent rue des Primevères, avec certes une moindre circulation. On nous avait dit qu'il y aurait des problèmes, ce n'est finalement pas le cas », répond le maire.

Alain Diot a souhaité des éclairages sur la piste cyclable puisque les cyclistes devront traverser la route de Guebwiller dans le sens Soultz/Guebwiller. « Par manque d'espace, nous ne pouvons pas installer une double piste, reconnaît

Marcello Rotolo. » Et Alain Diot de demander si le sujet a déjà été discuté avec l'Association Bicycholette. « Ils ont validé cette proposition », répond le maire.

Le coût estimatif de cette opération s'élève à près de 1,5 million d'euros. La part à charge de la CEA est d'environ 325 000 € et celle de la commune de près de 1,2 millions d'euros. « Il sera nécessaire de mobiliser les subventions existantes de la CEA, mais également d'autres financements comme l'État », mentionne Marcello Rotolo.

● A.N.

Quid de l'accès à l'horticulture Laucher ?

Des espaces verts, des places de stationnement et une piste cyclable sont prévus dans ce projet de réaménagement. « L'ensemble de cette entrée de Soultz sera repris. Les piétons et les cyclistes seront plus en sécurité », ajoute le premier magistrat. L'accès au magasin d'horti-